

Notes

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. Il convient d'être prudent avec les données de croissance urbaine car les données de recensement sont incomplètes dans beaucoup de pays. Il faut aussi noter que la distinction entre zones rurales et urbaines correspond parfois plus à un exercice administratif qu'à une réalité, à l'exception des franges extrêmes de localités en termes de densité et de taille.
2. En ne tenant pas compte des pays les plus petits et les plus agités de la Région.
3. Défini comme le ratio de population n'étant pas en âge de travailler (moins de 15 ans et plus de 64 ans) sur la population en âge de travailler.
4. L'habitat peut représenter 5 à 10% du PIB, 15% à 20% de la formation de capital, plus de la moitié de la richesse nationale et les trois quarts de l'activité des secteurs financiers dans les marchés développés.
5. Ceci ne figure que rarement et explicitement dans les déclarations de politique nationale des pays. Le Plan à 25 ans 2001 de la Chine constitue l'exception notable à la règle qui défend un programme d'urbanisation pour stimuler le développement économique rural et national.

CHAPITRE 2

6. Les données de démographie urbaine en Afrique subsaharienne sont à manier avec

prudence car certains pays n'ont pas fait de recensement depuis le milieu des années 90. (Le dernier recensement date de 1992 au Bénin, 1987 Cameroun, 1994 Éthiopie, 1993 Madagascar, 1991 provisoire Nigeria et 1998 Sénégal). Le Bénin, l'Éthiopie et Madagascar n'ont fait qu'un unique recensement ; le Cameroun et le Sénégal, deux. (www.citypopulation.de). Les projections sont donc des évaluations expérimentales pour beaucoup de pays. Certains ont estimé que dans les pays ayant subi un déclin ou une stagnation économique au cours de la dernière décennie, la croissance urbaine a sans doute été moindre que ce qu'annoncent les statistiques officielles (en tout cas pour ce qui est des migrations internes) en raison de l'absence de données de recensement (Satterthwaite 2002).

7. Les pays donnent des définitions différentes du terme "urbain". Les critères de définition comportent généralement un seuil minimum d'habitants (variant entre 2 500 et 10 000 résidents selon les pays), ils peuvent inclure un pourcentage minimum d'activités non agricoles et des conditionnalités administratives. Les critères peuvent varier entre deux recensements ou les agglomérations peuvent changer de catégories, ce qui entraîne des discontinuités dans l'évolution du ratio population urbaine/population totale.

8. Dans sa version révisée, ce même document, prévoyait qu'Addis Ababa, Luanda et Abidjan dépasseraient 5 millions d'habitants en 2015.
9. La règle veut que les zones urbaines les plus importantes soient les plus productives parce qu'elles permettent une plus grande spécialisation des tâches, une meilleure adéquation des compétences aux emplois, un éventail plus large de choix de consommation pour les travailleurs et des services annexes pour les producteurs. Tant que le surplus de productivité résultant des externalités positives est supérieur aux surplus des coûts liés au foncier, à la main d'œuvre, au logement et aux autres besoins, les villes peuvent croître et prospérer. Lorsque les déséconomies résultant du changement d'échelle de la ville (impacts négatifs tels qu'embouteillages, pollution et criminalité) deviennent trop importantes, le dynamisme de la ville peut diminuer, en créant moins d'emplois, attirant moins de main d'œuvre très qualifiée ou en générant moins de bien-être pour ses habitants.
10. Les taux de primatie urbaine changent beaucoup d'un pays à l'autre dans la Région et ces variations ne semblent pas étroitement liées au revenu par habitant ou à la superficie de pays. Voir le Tableau SA1 dans les Annexes.
11. Une autre source de données a été consultée dont la plus petite catégorie de localité comporte un minimum de 100 000 habitants (www.citypopulation.de). Les données sont parfois incomplètes, surtout dans la catégorie des petites localités, et il n'est pas possible de raffiner davantage l'étude car les résultats ne seraient pas fiables.
12. Les estimations varient entre 7% et 10% (Montgomery et al. 2003, Table 3-4, 90 ; Lucas 1998). Les taux d'augmentation naturelle des urbains et les apports de croissance liés aux migrations sont tous deux élevés. au démarrage du processus d'urbanisation et tendent à diminuer quand l'urbanisation progresse (Montgomery et al. 2003, 151).
13. Montgomery et al. 2003, Figure 3-4, 91. Cette observation conforte un point déjà évoqué plus haut : dans les années 90, dans les pays où la croissance économique par habitant a été nulle ou négative, les taux de croissance estimés de la population urbaine pourraient bien être quelque peu surestimés, étant donné l'absence de données de recensement.
14. Entre 1990 et 2002, seuls 18 pays ont des taux d'urbanisation en recul, dont trois sont de petits États insulaires, 13 ont des économies en transition (tous en Europe et Asie centrale (EAC), sauf la Mongolie) et deux sont en région MENA (Égypte et Irak). L'Estonie et l'Égypte sont les deux seuls pays à urbanisation déclinante présentant une croissance positive du PIB par habitant (représentés aussi par une ligne penchant à gauche dans ce schéma) tandis que le Kazakhstan a un PIB inchangé (Données WDI).
15. L'échantillon ne tient pas compte des pays les plus petits et les plus agités de la Région.
16. Des évaluations des parts de PIB spatialisées ont été réalisées dans certains pays d'Afrique en se fondant sur l'analyse de la répartition de la population et de sa participation au secteur primaire, au secteur informel et aux activités du secteur moderne, à partir d'enquêtes locales et en les comparant aux données formelles de la comptabilité nationale. Ces estimations, par exemple, donnent pour le Cameroun urbanisé à 50% en 2002, une contribution des zones urbaines au PIB de 70% ; les deux villes les plus importantes, Douala et Yaoundé sont respectivement à 10 et 8% de la population totale et leur contribution respective au PIB est de 25% et 16%. L'analyse démontre également que la productivité rurale (revenu rural moyen) est en croissance grâce à l'impact de la demande des zones urbaines (Club du Sahel et PDM, 2004). La même méthodologie a été utilisée pour les estimations précédentes concernant Addis.
17. Les industries comprennent les activités manufacturières, minières (qui peuvent se situer principalement en zone rurale), le BTP et les infrastructures. Les services comprennent les banques et les assurances, le commerce et tous les autres services. L'agriculture comprend les activités forestières et la pêche.

18. La période de 13 ans ici retenue est quelque peu arbitraire, mais une analyse similaire avait été faite pour les deux moitiés de cette période, ainsi que pour les années 1992 à 2002 et les trois années 2000 à 2002. Les résultats sont quasiment les mêmes à chaque fois, avec ces deux secteurs représentant plus de 80 à 95% de la croissance du PIB dans chaque regroupement de pays.
20. Les études sur la pauvreté des ménages n'utilisent pas toutes le même indicateur de bien-être pour mesurer le seuil de "pauvreté du revenu", il s'agit parfois du revenu réel (rarement, car difficile à mesurer), des dépenses ou de la consommation chiffrée en termes monétaires. La "pauvreté non liée au revenu" qui traduit la qualité de vie en termes d'accès/qualité des services essentiels, de statut de l'éducation et de la santé, de satisfaction, de sécurité, etc., est mesurée de manière objective et qualitative pour chacune de ces caractéristiques. La pauvreté ou le bien-être peuvent aussi être évalués en termes d'accès aux actifs ou aux différentes formes de capital (humain, physique, financier, social, intellectuel, ressources naturelles) ou en termes de vulnérabilités et risques à subir.
21. Il faut souligner que les taux d'incidence de la pauvreté ne peuvent pas être comparés de pays à pays car les estimations du seuil de pauvreté varient. Voir le Tableau SA4 dans les Annexes.
22. C'est ce qui se produit déjà en Mongolie, Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie et Moldavie où l'incidence de pauvreté urbaine dépasse la moyenne rurale. Étant donné l'ampleur des taux d'urbanisation et de pauvreté relative entre urbains et ruraux, dans ces pays plus de la moitié des pauvres vit déjà à présent en milieu urbain car l'urbanisation y est très développée, c'est aussi vrai en Bulgarie, Bolivie, au Brésil et dans plusieurs autres pays de la région ALC. C'est une tendance commune aux pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et à revenu élevé comme en Hongrie ou Russie (Banque mondiale 2004b).
23. Montgomery et al. (2003, Table 5-3, p. 173–174) ont examiné les résultats des Enquêtes démographiques et sanitaires (DHS) dans les régions en développement et concluent que l'accès aux services d'infrastructures s'améliore de manière quasi-proportionnelle en fonction des catégories de taille des localités, en partant de 100 000 habitants pour aller jusqu'à 5 millions. Toutefois, ces différences sont statistiquement souvent moins significatives quand il s'agit de l'Afrique subsaharienne que dans les autres régions.
24. Les enquêtes auprès des ménages rapportent ce que disent les ménages sur leurs dépenses pour différents biens et services, mais n'indiquent pas ce qu'il leur faudrait dépenser pour satisfaire leurs besoins minimum. La base de données des indicateurs urbains de l'ONU-Habitat établit que la consommation quotidienne par habitant d'eau dans les quartiers informels d'Antananarivo, Madagascar, n'était que de 20 litres (c'est à dire le niveau minimum d'après les normes de santé de l'OMS) contre 40 litres dans tous les autres quartiers de la ville ; 30 dans les quartiers informels de Port-Gentil, Gabon, contre 82 pour le reste de la ville. (UN-Habitat, Global Urban Observatory, 1998 data).
25. C'est particulièrement frappant pour l'électricité, car les coûts d'extension du réseau dans une zone urbaine sont relativement peu élevés et il semble donc difficile de justifier ce défaut par des raisons purement financières. En Afrique, 52,2% des urbains non pauvres ont l'électricité mais seulement 19,7% des pauvres en milieu urbain (un écart de près de 33 points de pourcentage), c'est à dire que l'écart est deux fois plus important que celui qui sépare les pauvres urbains des pauvres ruraux dont 4,3% disposent d'un accès. Cette comparaison reste valable en moyenne pour l'électricité ainsi qu'en parts de ménages n'ayant aucun accès aux trois réseaux de services dans d'autres régions en développement (Montgomery et al., 2003, Table 5-4, 175).
26. L'Observatoire urbain mondial du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) utilise cinq critères de privation d'abri pour estimer le nombre des habitants des bidonvilles (struc-

- ture de logement non durable, sur-occupation, absence d'eau potable, d'assainissement et de sécurité foncière). L'estimation se fonde sur les quatre premiers critères faute d'un nombre suffisant d'estimations de qualité du statut foncier.
27. Par exemple, d'après l'Enquête de suivi des conditions de vie de Zambie de 1998, il n'y a que 6 à 8% des habitants urbains, sur l'ensemble des quintiles de dépenses, dont les ordures ménagères sont ramassées.
 28. L'Indonésie avait subi un impact comparable sur sa pauvreté urbaine lors de la crise financières de 1997–1998 (Banque mondiale, 2003b).
 29. Le récent Questionnaire sur les indicateurs clés de bien-être du Ghana (CWIQ, Enquête nationale auprès des ménages), par exemple, démontre que les indicateurs de nutrition (pourcentage d'enfants avec insuffisance pondérale, retard de croissance ou santé fragile) se sont nettement plus détériorés à Accra que dans toute autre région entre 1997 et 2003 (WB memo de Carlos Cavalcanti, 27/9/04).
 30. Sahn et Stifel (2003), tables 3 et 4. Il faut noter que les auteurs ont mis l'accent sur les désavantages absolus des zones rurales par rapport aux zones urbaines et ont conclu que les résultats confirment leur hypothèse d'une tendance pro-urbaine (anti-rurale) persistante.
 31. DEXIA, 2003. www.dexia.com.
 32. Y compris Bulgarie, Géorgie, Kazakhstan, République kirghize, Moldavie, Mongolie, et Roumanie (Fonds monétaire international (FMI) Statistiques financières publiques (GFS), 2004).
 33. D'après la déclaration de clôture du congrès constitutif du CCRA, mai 2005 (www.uclga.co.za).
- ### CHAPITRE 3
34. La productivité du travail et la productivité totale des facteurs de l'agriculture en ASS sont restées inférieures à celles de toutes les autres régions (y compris la Chine) depuis 1980, avec cependant une tendance à l'amélioration depuis le milieu des années 90 (Figures 3.14 et 3.15).
 35. WDR 2003 (Tableaux 4.2, p. 61 et 4.3, p. 62).
 36. Estimation de Clare Romanik, Urban Institute (Avant-projet de décembre 2004, "An Urban-Rural Focus on Agricultural Markets") tirée des données de l'Enquête auprès des ménages du Malawi et du Mozambique.
 37. Urban Harvest. "Science for People and the Planet." Dans le rapport annuel 2003. CGIAR System-wide Initiative for Urban and Peri-Urban Agriculture, cité par Romanik, 2004.
 38. Défini comme le ratio de population n'étant pas en âge de travailler (moins de 15 ans et plus de 64 ans) par rapport à la population en âge de travailler.
 39. Selon 90 Enquêtes démographiques et sanitaires (DHS) réalisées dans 56 pays, la fécondité urbaine est en moyenne inférieure de 25% à la fécondité rurale ; dans les pays ASS les taux sont de 5,07% contre 6,5%, ce qui représente un écart de 22% (Montgomery et al, 2003).
 40. Les exemples des difficultés d'embauche et de maintien en place du personnel de santé et d'éducation dans les zones rurales abondent par comparaison avec les villes (Global Monitoring Report 2005).
 41. Black et al. (2003) ont examiné 48 DSRP, et dans 21 d'entre eux la migration n'était pas mentionnée. Dans presque tous ceux qui la mentionnent, elle est traitée en termes péjoratifs, comme une cause de pauvreté, de maladie, de criminalité et d'autres problèmes de développement.
 42. Les DHS ont interrogé des femmes en âge de procréer, dont un quart ont dit qu'elles étaient venues s'installer dans cette ville dans les cinq dernières années.
 43. La seule exception à ce tableau positif provient des données relatives au taux de survie des enfants dont les mères proviennent des zones rurales. Il est nettement moins bon que celui des enfants dont les mères n'ont pas migré, et ce, pour des raisons qui ne sont pas déterminées (Montgomery et al. 2003, 287).
 44. Une enquête sur le niveau de vie des ménages en Indonésie, aux Philippines et au Vietnam

a conclu que les migrants n'étaient pas en plus mauvaise situation que les autres personnes interrogées. L'enquête menée au Vietnam présente cependant une grosse lacune car elle n'inclut pas les migrants non enregistrés qui ne peuvent statutairement avoir accès aux services publics et sociaux (Banque mondiale, 2003).

45. Une enquête récente menée au Guatemala auprès d'un échantillon représentatif national de ménages a pu distinguer les transferts internationaux et intérieurs, elle a montré que les deux types d'envois de fonds réduisent le niveau, l'intensité et le degré de pauvreté. Le taux de pauvreté diminue autant par les envois d'origine internationale que d'origine intérieure, de 0,8% et 0,9% respectivement, quand on les intègre dans le revenu du ménage. Comme une part importante des ménages destinataires appartient au décile des revenus les plus bas, ceci représente une amélioration considérable de leurs revenus (Adams, 2004).
46. Ces parts de revenus ont diminué d'environ un tiers entre 1986 et 1987 en raison de facteurs externes (Banque mondiale, 2003f, p. 56).
47. Alors qu'à la fin du 19^{ème} siècle-début du 20^{ème} près du tiers de la population active a abandonné les zones rurales en crise (par ex. en Irlande et en Scandinavie pour aller aux États-Unis), les migrations internationales vers l'OCDE sont aujourd'hui plus réglementées. En cumul, les migrations vers les États-Unis de 1970 à 2000 représentent moins de 2% de la population active d'Afrique subsaharienne et moins de 5% dans les pays de la région ALC (cette région ayant le taux de migration le plus fort) ; en outre, les flux migratoires du siècle précédent étaient constitués majoritairement de paysans, alors qu'aujourd'hui plus de la moitié des migrants aux États-Unis ont un diplôme universitaire ou d'autres compétences (WDR 2003, Box 4.4).

CHAPITRE 4

48. Les premiers résultats tirés d'une étude sur les activités économiques informelles à Lagos

en 2000 mettent aussi au premier rang des préoccupations l'amélioration des infrastructures (électricité, eau, bonnes routes) que doit assurer l'État ou les administrations locales, suivie de près par "l'aide à l'accès au crédit" et "la sécurité et la sûreté dans les rues" (Tewari et Banerjee, 2005).

CHAPITRE 5

49. Tewari et Banerjee (2005) ont constaté qu'une part largement prépondérante des grandes entreprises manufacturières comme des entreprises d'échelle petite-moyenne-micro n'exportent pas, même pas en Afrique, et ils n'en ont trouvé que peu indiquant qu'elles avaient des échanges commerciaux avec des entreprises de tailles diverses.
50. Les résultats sont résumés dans Montgomery et al. (2003) Chapitre 7 ; Tableau 7-4.
51. Les facteurs de risques sont fonction du registre et de la nature des contacts sociaux, dont font partie la densité et la forte mobilité des quartiers urbains, mais aussi de la présence et de la prolifération de groupes vulnérables tels que les enfants des rues et les travailleurs de l'industrie du sexe (Boerma, Nunn, et Whitworth, 1999 ; Kelly, 2003).
52. Cité par Carsten Hyttel, Représentant régional pour l'Afrique de l'Est de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Centre pour la prévention internationale du crime.

CHAPITRE 6

53. Il n'existe pas de recette permettant de dire à partir de quelle taille une ville devient plus productive ou au contraire est amoindrie par les externalités négatives. La plupart des recherches menées sur la productivité des villes ont analysé la taille *relative* (taux de primatie) des villes dans les différents pays ou ont étudié les zones métropolitaines dans les pays développés.
54. La conclusion principale des études des politiques de développement au Brésil et dans d'autres régions souligne que les économies

- d'agglomération et les accès au marché produisent de forts rendements croissants qui poussent à la concentration spatiale des activités économiques dans les villes et régions du pays prédominantes. C'est une tendance lourde qu'il est très difficile de modifier par des mesures fiscales ou budgétaires. Voir la revue des publications dans M. Fay, éditeur, "Brazil Economic Development at State Level—(Some) Lessons from Experience," Banque mondiale, Région Amérique Latine & Caribes, mai 2005 avant-projet. Les essais de redéploiement industriel dans de nouvelles villes en dehors de Séoul dans les années 70 et 80 en Corée ont réussi à réduire la proportion d'emploi dans le secteur manufacturier de la capitale et à la faire progresser dans d'autres villes, avec un certain nombre de coûts d'efficacité. La concentration de la population urbaine à Séoul n'a pourtant guère changé. (Kyu Sik Lee et Sang-Chuel Choe, 1989, "Changing Location Patterns of Industries and Urban Decentralization Policies in Korea," dans Jene K. Kwon, ed., *Korean Economic Development* (Westport, CT : Greenwood Press) ; et Henderson, Shalizi, et Venables 2001.
55. C'est l'un des enseignements qu'apportent les efforts de déconcentration industrielle de la Corée.
56. Rakodi (1999) remarque que la seule région métropolitaine transnationale notable en Afrique est celle qui relie Douala, Lagos et Abidjan, née de la création de la CEDEAO. Des mesures ont été prises pour encourager la formation d'un corridor urbain entre Johannesburg et Maputo.
57. Rodriguez-Pose et Gill (2003) montrent à partir d'un échantillon mondial de pays que des transferts budgétaires qui se contentent d'accroître l'autonomie budgétaire des collectivités territoriales sous-nationales peuvent renforcer les inégalités régionales et consolider les régions les plus fortes, sauf si le gouvernement opère des transferts de péréquation.
58. En Tanzanie, par exemple, on s'est rendu compte que les zones industrielles n'offraient pas de meilleurs services d'infrastructures aux entreprises résidentes. (Vandana Chandra, Pooja Kacker, et Ying Li, 2005, "Identifying the key constraints to growth, export competitiveness and employment in Tanzania's manufacturing sector," Banque mondiale, PREMED, avant-projet de Résumé analytique).
59. Ceci est au cœur de la démarche du programme de recherche ECOLOC du Programme de développement municipal et de l'OCDE/Club du Sahel.

ANNEXES

60. Voici un court résumé d'une étude entreprise par Mita Chakraborty, Conseiller, Banque Mondiale. Un document de référence présentant les données peut être obtenu auprès de son auteur (Chakraborty, 2005)
61. La perte est évaluée à dix heures en moyenne, avec un éventail de résultats très large.